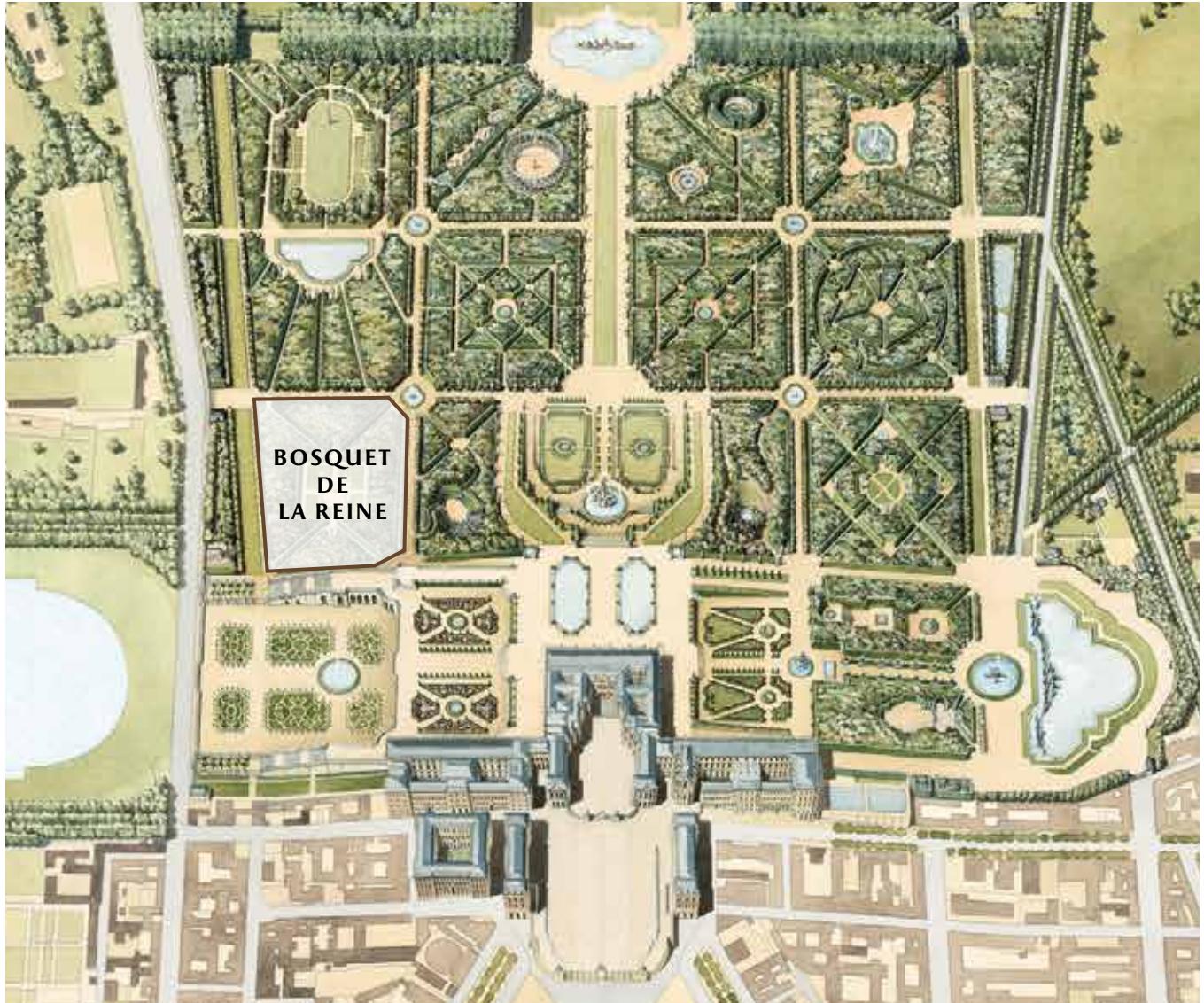


CHÂTEAU DE VERSAILLES

DOSSIER DE MÉCÉNAT





*«Notre commerce avec le Nord de l'Amérique,
l'Angleterre et ses colonies, nous en a fait acquérir un grand
nombre que nous augmentons encore tous les jours. Une
partie de ces nouvelles espèces n'étant pas suffisamment
multipliées, ni assez parfaitement connues pour
leur assigner les places et les terrains qui leur conviendront
le mieux : je me contenterai dans ce catalogue alphabétique
de parler succinctement de celles qui peuvent
dès à présent être employées dans les plantations
des jardins dans le goût moderne [...]»*

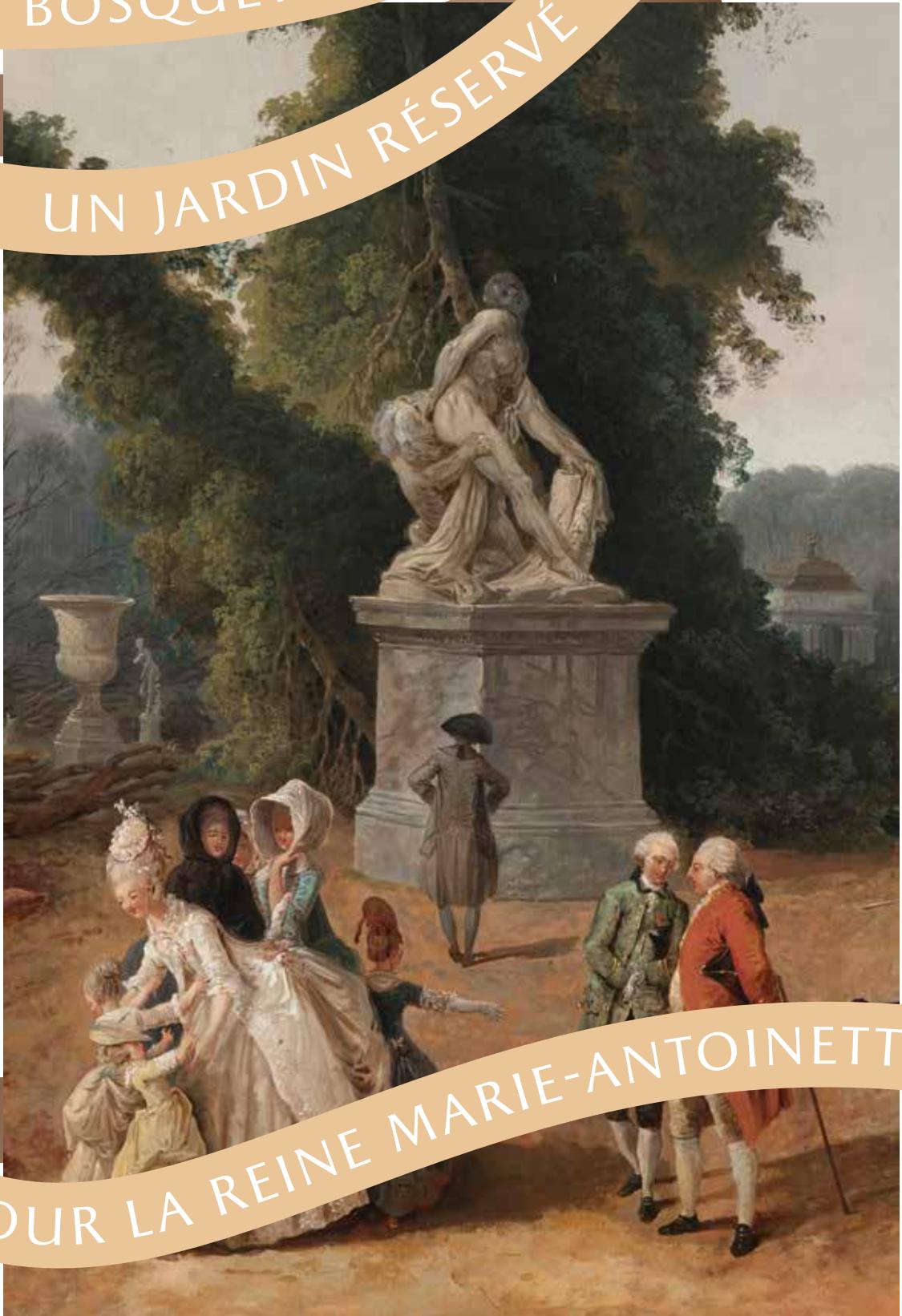
*Essai sur l'agriculture moderne dans lequel il est traité des arbres,
arbisseaux, et sous arbisseaux de pleine terre, dont on peut former des allées,
bosquets, massifs, palissades et bordures dans un goût moderne.*

Abbé Pierre-Charles Nolin et Jean-Louis Blavet – 1755

LE BOSQUET DE LA REINE,

UN JARDIN RÉSERVÉ

POUR LA REINE MARIE-ANTOINETTE



Créé en 1776 à l'emplacement du Labyrinthe, ce jardin d'agrément prolongeant le parterre de l'Orangerie était composé spécialement pour la reine Marie-Antoinette afin qu'elle puisse disposer d'un lieu de promenade à l'écart des nombreux visiteurs.

Sa composition répondait aux goûts de l'époque pour les jardins paysagers et associait la rigueur des tracés à la française, chers à la Cour, à la divagation d'allées serpentines inspirées des nouveaux modèles anglais.

Création atypique des jardins de Versailles, le bosquet de la Reine est le seul bosquet dont la célébrité et la richesse résidaient dans ses composantes végétales. Celui-ci privilégiait les buissonnements précieux et les essences nouvellement introduites en Europe. Autour de l'espace central ombragé de tulipiers de Virginie, le jardin conservait des franges boisées denses, échancrées de salles de verdure reliées entre elles par des allées sinuuses.

En 1784, il fut le théâtre de la rencontre nocturne entre le cardinal de Rohan et une prétendue Marie-Antoinette, épisode marquant de l'affaire du collier de la Reine.

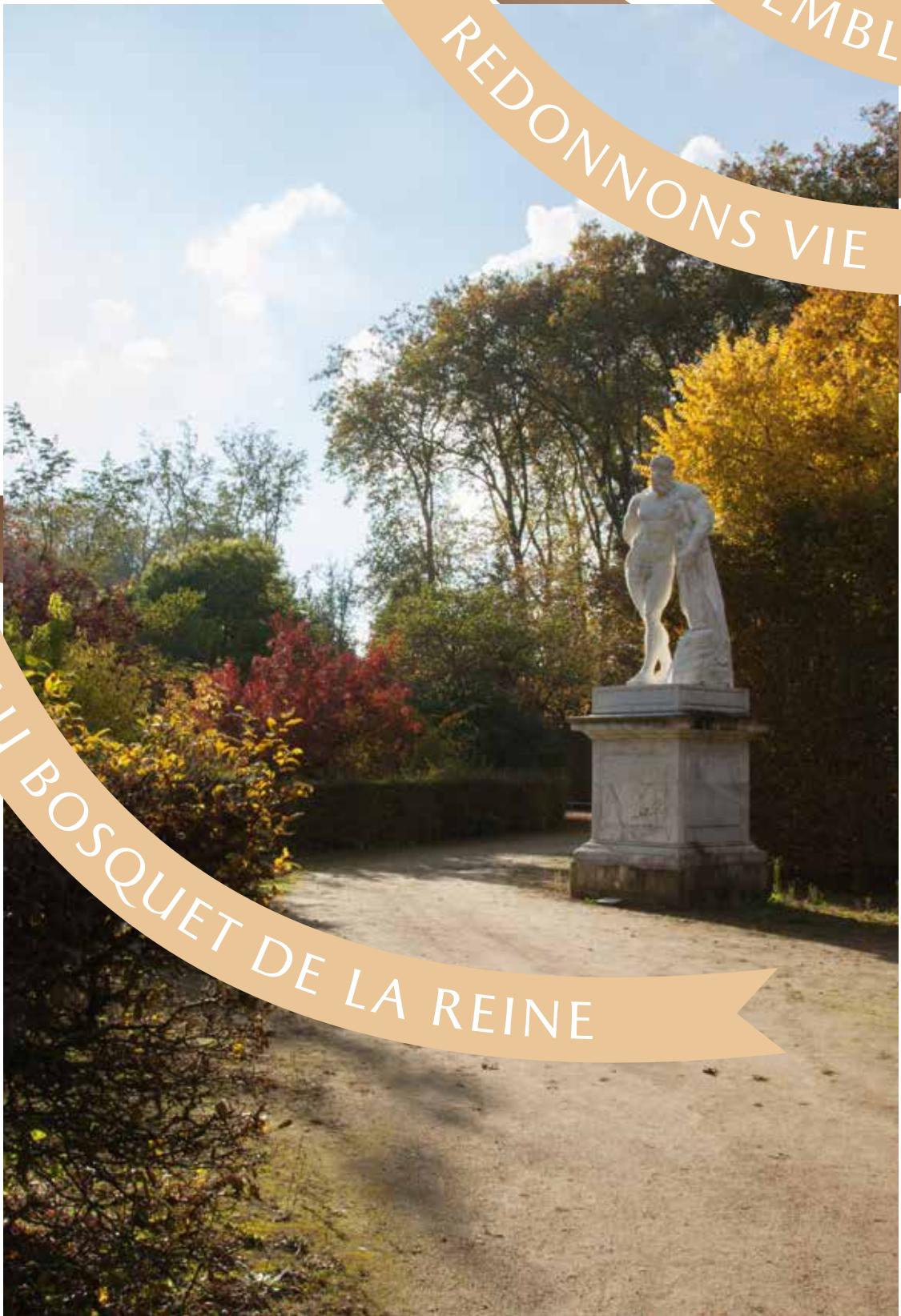
Jardin de fleurs, y étaient privilégiées les essences nord-américaines nouvellement introduites en France, comme le tulipier de Virginie, l'arbre à neige et l'arbre aux clochettes. C'est à Trianon que les premières graines de Tulipier de Virginie (*Liriodendron tulipifera*), ramenées en 1732, furent mises en culture pour être ensuite répandues dans les jardins.

Au sein du bosquet, les tulipiers furent disposés suivant une trame régulière au sein de l'espace central, conçu comme un véritable salon de verdure. Autour, les boisements périphériques étaient composés d'arbres et d'arbustes d'essences variées, aux floraisons diversifiées et échelonnées. Quatre allées d'accès offraient une promenade ombragée et fleurie, tandis que les petites allées sinuuses menaient à des salles de verdure agrémentées de bancs en bois.

Les nouvelles espèces végétales, et notamment celles introduites du continent nord-américain (Virginie, Caroline du Nord, Canada), y trouvent une place de plus en plus importante, attestant de l'engouement pour la botanique vouée à l'enrichissement des jardins « modernes » à la fin de l'Ancien Régime.

« *Le bosquet de la Reine est un Jardin à part. Je crois qu'il n'y a point d'autre moyen pour le rendre agréable et multiplier l'espace, que d'en faire un Bosquet dans le goût moderne, de le composer de tous les arbres étrangers qui ont quelques agréments. Dans ce lieu il sera nécessaire de varier artistiquement la forme des arbres, celle des feuilles, la couleur des fleurs, le temps de leur fleuraison, et leurs différentes teintes de verdure... »*

Gabriel Thouin, paysagiste, 22 octobre 1775



AU BOSQUET DE LA REINE

ENSEMBLE,
REDONNONS VIE

Fortement dégradé au cours des XIX^e et XX^e siècles, le bosquet de la Reine n'est plus aujourd'hui qu'une pâle évocation de ce qu'il fut, bien qu'il conserve encore l'essentiel de sa composition d'origine. Les allées aux frondaisons imposantes ont laissé place à des cheminements banalisés et la diversité botanique a disparu au profit de buissonnements uniformes.

La restauration du bosquet de la Reine est l'occasion de recomposer un bosquet dont les particularités botaniques constitueront l'élément principal du décor, tout comme architectures de treillages ou fontaines sont la richesse d'autres bosquets des jardins de Versailles.

La restauration a été précédée d'une recherche documentaire archéologique détaillée afin de retrouver le plus précisément possible les anciennes dispositions : plantations, mobilier, décor sculpté... Dans un premier temps, la replantation des tulipiers du Carré central et des allées d'accès redonnera au bosquet toute sa particularité végétale datant de l'époque de Marie-Antoinette. Ce travail sera ensuite suivi par une replantation progressive des boisements périphériques. Les petites salles seront plantées d'arbres et d'arbustes à fleurs.

Les essences d'arbres et d'arbustes seront choisies dans une large palette végétale conforme à celle des jardins de la fin du XVIII^e siècle. Cette grande diversité d'arbres à fleurs donnera à chaque salle du bosquet une ambiance et une appellation particulière : salle des arbres à neige, salle des azéroliers, salle des sumacs de Virginie, etc.

Les travaux seront engagés à l'automne-hiver 2019.

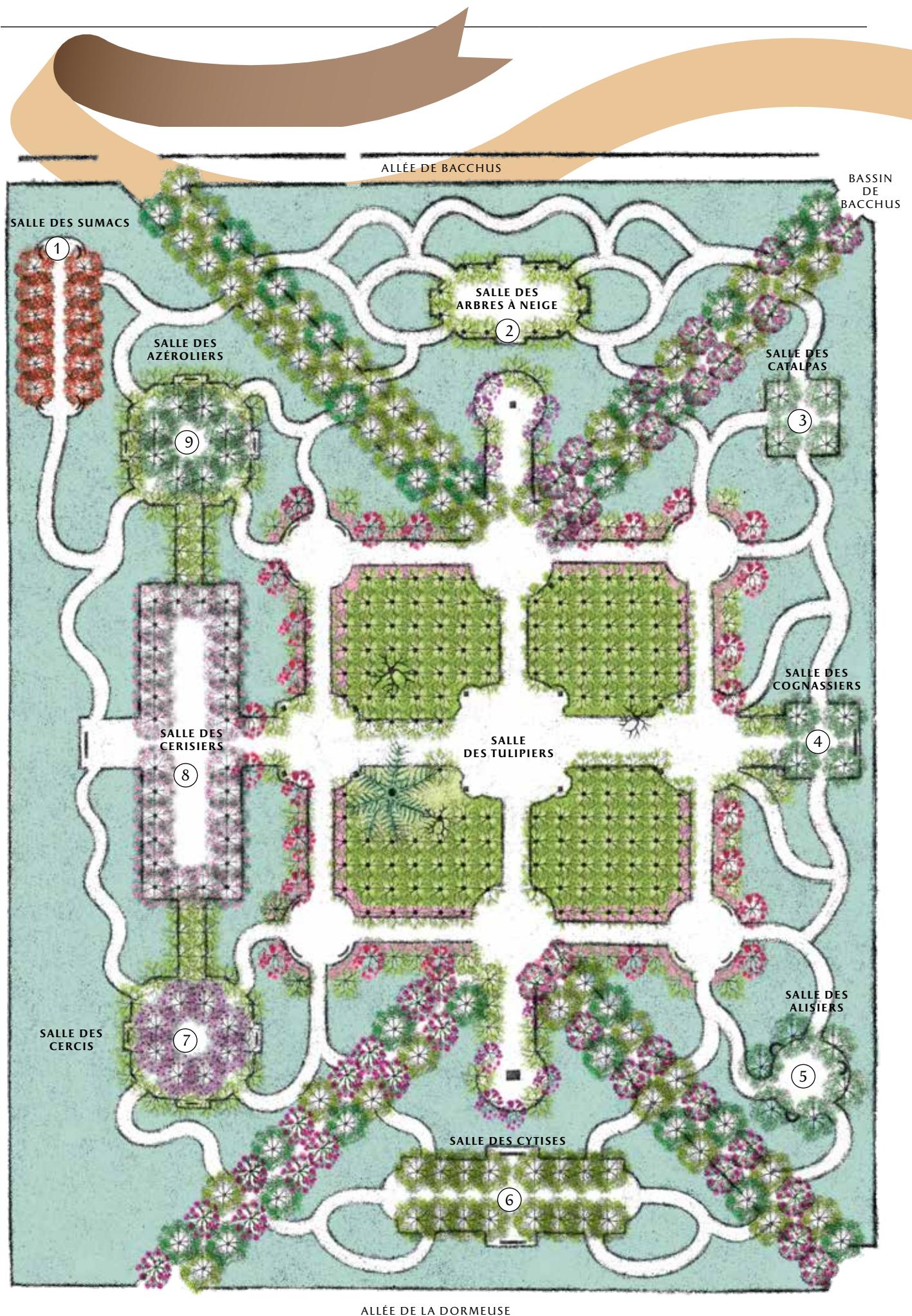
À l'occasion des 20 ans de la tempête de 1999, la replantation du bosquet de la Reine permettra au château de Versailles de poursuivre sa politique de restauration et de valorisation des jardins, véritable pendant végétal à la résidence royale.



LE TULIPIER DE VIRGINIE



Arbre favori de la reine Marie-Antoinette, qu'elle fit également planter dans ses jardins de Trianon, le tulipier de Virginie (ou *Liriodendron tulipifera*) est originaire du sud et de l'est des États-Unis d'Amérique. Introduit en France au début du XVIII^e siècle, cet arbre majestueux peut vivre jusqu'à 500 ans et s'élève généralement entre 40 et 60 mètres. Il se distingue par ses fleurs si parfumées en forme de tulipe ainsi que par ses larges feuilles, qui se teintent de roux et d'or une fois l'automne venu.



DU BOSQUET DE LA REINE

DEVENIR MÉCÈNE

BUDGET PRÉVISIONNEL DE RESTAURATION : 2,2 MILLIONS D'EUROS

Aux côtés d'un ou plusieurs grands mécènes, particuliers et entreprises sont invités à prendre part à cette opération patrimoniale majeure en adoptant une salle fleurie ou un tulipier de Virginie.

Salle des cerisiers, salle des cytises	150 000 euros
Salle des sumacs, salle des arbres à neige.....	75 000 euros
Salle des azéroliers, salle des alisiers, salle des cercis, salle des cognassiers et salle des catalpas	50 000 euros
Tulipier de Virginie.....	1 500 euros



SUMAC
RHUS



ARBRE À NEIGE
**CHIONANTHUS
VIRGINICUS**



CATALPA D'AMÉRIQUE
**CATALPA
BIGNONIOIDES**



COGNASSIER
DU PORTUGAL
CYDONIA OBLONGA



ALISIER BLANC
SORBUS



CYTISE LABURNUM
ANAGYROIDES



ARBRE DE JUDÉE
CERCIS SILIQUASTRUM



CERISIERS À FLEURS
PRUNUS CERASUS



AZÉROLIER EN FRUITS
CRATAEGUS

CONTREPARTIES

DU MÉCÉNAT

Avantage fiscal

Dans le cadre des dispositions prévues par la loi du 1^{er} août 2003 relative au mécénat, les entreprises payant tout ou partie de leurs impôts en France peuvent bénéficier d'une réduction d'impôt de 60 % du montant de leur don, au titre de l'impôt sur les sociétés et dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires hors taxes, avec possibilité de reporter l'excédent – si dépassement du seuil – sur les cinq exercices fiscaux suivants.

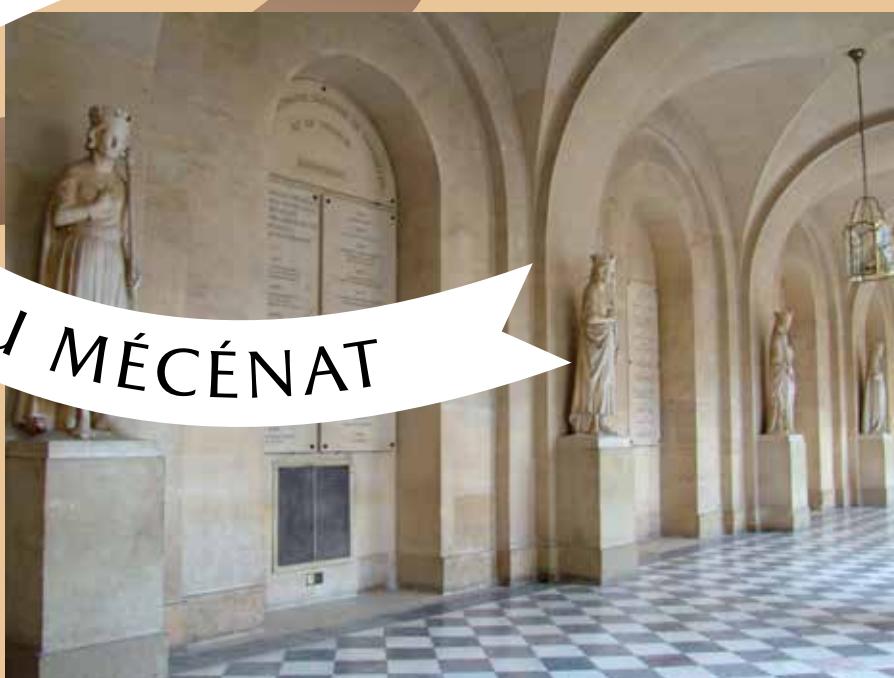
Pour les contribuables américains

Le don ouvre droit à une réduction d'impôt conformément à l'article 501c du code fédéral des impôts.

Communication externe

Association aux actions de promotion menées par le château de Versailles en direction de la presse et du grand public, notamment :

- ♦ L'organisation d'une conférence de presse
- ♦ La réalisation conjointe d'un dossier de presse
- ♦ Des visites de presse pendant la durée du chantier de restauration



Communication interne

- ♦ Mise à disposition du nouvel auditorium du Château pour l'organisation de séminaires, de réunions internes, d'assemblées...
- ♦ Des conférences ou des visio-conférences autour du Bosquet de la Reine et de sa restauration peuvent être organisées au siège de l'entreprise.



Visites du chantier de restauration

En présence des différents acteurs de l'opération (architectes, restaurateurs, artisans d'art, jardiniers).

Mentions du mécène sur tous les supports de communication liés à la restauration du bosquet et sur :

- ♦ La liste des donateurs du château de Versailles, gravée dans la galerie de pierre de l'aile Nord du Château (pour un mécénat à partir de 500 000 €)
- ♦ La palissade de chantier pendant toute la durée des travaux
- ♦ Une plaque placée dans le Bosquet de la Reine à l'issue des travaux
- ♦ Les outils d'information et de communication qui seront réalisés à l'achèvement de l'opération (dossier de presse, magazine *Carnets de Versailles*, site web du Château)



Relations publiques sur mesure

(de moins de 10 à plus de 1 000 personnes)

Mise à disposition gracieuse d'espaces du château et du domaine de Versailles (galerie des Batailles, salon d'Hercule, galerie du Grand Trianon, Orangerie, Opéra royal...) pour l'organisation de soirées de prestige et/ou de visites privées du château et du domaine de Versailles en dehors des horaires d'ouverture au public.

Certificat d'adoption

Vous recevez un certificat d'adoption calligraphié à votre nom ou à celui de la personne à laquelle vous souhaitez l'offrir ou le dédier.

Droits photographiques

Possibilité d'utiliser des photographies du Bosquet restauré appartenant à l'Etablissement public de Versailles, pour la communication institutionnelle de l'entreprise (rapports d'activité, cartes de vœux, etc.).

Inauguration officielle

Association à l'inauguration officielle prévue à l'achèvement du chantier, en présence des mécènes, d'invités et de personnalités officielles.

Visites du château et du domaine de Versailles à la carte

(aux horaires d'ouverture au public)

À l'écart des visiteurs habituels, un circuit personnalisé vous est proposé pendant la journée.

Laissez-passer et cartes d'abonnement

Possibilité de bénéficier de la mise à disposition gracieuse de laissez-passer pour une visite du Château aux heures d'ouverture au public et/ou de cartes d'abonnement permettant un accès illimité au château et au domaine de Versailles aux horaires d'ouverture au public pendant un an ou plus.



Et si vous utilisiez vos contreparties au service d'une grande cause ?

L'entreprise mécène a la possibilité d'organiser dans le cadre de ses contreparties, un ou plusieurs évènement(s) spécifiquement dédié(s) aux publics éloignés des musées. L'ouverture exceptionnelle du Château le lundi (jour de fermeture hebdomadaire) offre ainsi la liberté de découvertes originales et d'activités inédites destinées à favoriser l'accès de tous à la culture et au patrimoine.



Contacts mécénat

Marion Hugues-Andrieu

Chargée de mécénat

+33 (0)1 30 83 71 93

marion.hugues@chateauversailles.fr

Oriane Sarda

Chargée de mécénat

+33 (0)1 30 83 77 70

oriane.sarda@chateauversailles.fr

www.chateauversailles.fr/

soutenir-versailles